

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TIPO

Version: 1

Date de la première édition: 14/02/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: TIPO

Application(s) et / ou usage(s) normaux: Adjuvant pour phytosanitaires

Fournisseur: C.C.L
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi
F-60881 LE MEUX CEDEX
France
Tél: +33 (3) 44 91 53 10
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: TIPO

Formule: Ester d'huile de colza 842 g/l

Description de la préparation: ADJUVANT PHYTOSANITAIRE A BASE D'HUILES VEGETALES

Composant(s) contribuant aux dangers: • ether polyglycolique d'alcool gras - N° CAS: 68920-66-1
Conc. pds.(%): 6 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: aucun

Risque(s) spécifique(s): aucun

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Risques spéciaux: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: aucun

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TIPO

Version: 1

Date de la première édition: 14/02/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.

Stockage

- Précaution(s): Conserver le récipient bien fermé.
- Condition(s) de stockage: Stocker sous abri à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: oxydants forts
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Se conformer aux valeurs limites d'exposition réglementaires. Lorsque celles-ci ne sont pas définies, il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillards d'huile au-dessous de 5mg/m³.

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
- Protection des mains: gants en latex
- Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
- Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: liquide
- Couleur: jaune
- Odeur: légère

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: 163°C
- Température d'auto-inflammabilité: >300°C
- Limites d'explosivité: non déterminé
- Densité relative (eau = 1): 0.880
- Hydrosolubilité: émulsionnante
- Liposolubilité: complètement soluble
- Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Matière(s) à éviter: Eviter le contact avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TIPO

Version: 1

Date de la première édition: 14/02/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Information(s) générale(s):	Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé à des concentrations qui devraient être prises en compte selon la directive de la CE.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
- Contact avec la peau:	- Contact avec la peau: non irritant
- Contact avec les yeux:	Pas d'irritation des yeux.
- Ingestion:	DLA/orale/rat = >2000 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Mobilité:	Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.
Persistance et dégradabilité:	Biodégradabilité: produit considéré comme biodégradable (méthode OCDE 301D)
Effets sur l'environnement:	CL50/48h/daphnie = >100MG/L
- Toxicité aquatique:	CL50/96h/truite = >100mg/l
- Toxicité bactériologique:	Toxicité pour les bactéries : CE50>100mg/l
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux.
Information(s) supplémentaire(s):	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	non réglementé
N° UN:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:	Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Aucun selon les directives CE.
Phrase(s) R:	Aucune selon les directives CE.
Phrase(s) S:	Aucune selon les directives CE.
Information(s) complémentaire(s):	Fiche de donnée disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations: 91 / 155 / CEE Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
Rubrique n° 2 : Phrase(s) R	R38 Irritant pour la peau.
Avis ou remarques importantes:	Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
Application(s) et / ou usage(s) normaux:	Adjuvant pour phytosanitaires
Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TIPO

Version: 1

Date de la première édition: 14/02/2006

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Date de la première édition: 14/02/2006
- Version: 1